



Automne 2011

# LE CIVIQUE

Le bulletin de liaison du  
Regroupement québécois du parrainage civique

## Un automne créatif !

Bientôt près de chez vous

CONCOURS NATIONAL  
DE COURTS-MÉTRAGES  
PORTANT SUR  
LE **PARRAINAGE CIVIQUE**



# MOT DE LA COORDINATION

## UNE RENTRÉE MARQUANTE

— *Le monde du partage devra remplacer le partage du monde.*

Claude Lelouch

L'automne a été fructueux au RQPC. Le Regroupement a pris un tournant historique lors de son Assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 16 septembre dernier à Drummondville. En effet, les membres ont voté en accord avec l'élargissement du parrainage civique; toute personne vivant avec des incapacités, des difficultés d'intégration ou de participation sociale pourra tirer profit d'une relation de jumelage en vue d'une intégration réussie selon les principes du parrainage civique. Rappelons que dans le contexte socioéconomique actuel, le vieillissement de la population est en forte croissance, 20% de la population souffrira d'une maladie mentale au cours des prochaines années et la pauvreté gagne sans cesse du terrain... Voilà pourquoi la prise en charge *par* et *pour* un citoyen prend tout son sens.

Durant leur séjour à Drummondville, les membres ont pu prendre connaissance d'un document étoffé qui s'intitule « Approches et outils d'intervention en parrainage civique ». Créé par le RQPC pour les soutenir dans leur mission de parrainage civique, cet outil sera un incontournable pour les nouveaux membres souhaitant implanter un volet de parrainage civique dans leur organisme.

Le RQPC lancera prochainement le concours national de courts-métrages qui vise à promouvoir le parrainage civique et à sensibiliser la population aux bienfaits d'une relation de jumelage. Des prix de 5 000\$ en argent seront offerts aux gagnants et la vidéo gagnante sera dévoilée lors de la Semaine québécoise du parrainage qui se tiendra du 9 au 15 avril prochain. Consultez prochainement notre site internet pour connaître les détails.

En résumé, plus que jamais, nous sommes actifs. Nous soutenons nos membres dans leurs besoins liés à la vie associative, nous contribuons au renouvellement des pratiques sociales et à l'évolution des mentalités et nous exerçons des représentations auprès de divers paliers gouvernementaux.

L'automne a été bien rempli et nous pouvons déjà présumer, devant l'ampleur des projets en cours, que la saison hivernale le sera tout autant.

*Lucille Méthé*

**Coordonnatrice**

# CONCOURS DE COURT-MÉTRAGE

## UN PROJET INNOVATEUR!

PROMOUVOIR  
LE PARRAINAGE CIVIQUE CHEZ  
NOS JEUNES CINÉASTES



Saisissez  
ce code

**DES PRIX EN ARGENT**

**5 000\$ OFFERTS AUX GAGNANT(E)S**

**Jusqu'au 16 mars 2012**

**Courez la chance de faire  
connaître votre  
court-métrage  
partout au Québec!**

**Votre court-métrage**

de type documentaire, film d'animation,  
œuvre de fiction ou multimédia  
ou encore votre vidéo d'art  
devra mettre en évidence les bienfaits  
d'une relation de  
**PARRAINAGE CIVIQUE.**

Tous les détails sur notre site web

[www.parrainmarraine.com](http://www.parrainmarraine.com)  
1-877-PARRAIN (727-7246)

METTEZ VOTRE TALENT AU SERVICE D'UNE CAUSE BIENFAISANTE!

# Souvenirs photographiques : 16 septembre 2011

## UNE AGE HISTORIQUE



# INFOS...

« PAREIL, PAS PAREIL...  
ON Y VA ENSEMBLE »

## XXII<sup>e</sup> Colloque thématique de l'IQDI

C'est ainsi que s'intitule le **XXII<sup>e</sup> Colloque thématique de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI)** qui aura lieu les 4 et 5 novembre 2011 à l'Hôtel Le Chantecler à Sainte-Adèle dans les Laurentides. Organisé en collaboration avec le Centre du Florès, il portera sur la déficience intellectuelle chez l'adolescent.

On le sait, l'adolescence est pour tout un chacun une période de la vie déterminante et pleine de bouleversements. Or, lorsqu'un(e) jeune atteint(e) de déficience intellectuelle doit à son tour vivre ce passage difficile, une épreuve supplémentaire s'y ajoute. Ce sont de tels questionnements qui seront traités dans le cadre de ce passionnant colloque.



Pour s'inscrire en ligne allez visiter le site internet de l'IQDI au :

[http://colloque2011.aqisiqdi.qc.ca/fr/colloque\\_2011/incription](http://colloque2011.aqisiqdi.qc.ca/fr/colloque_2011/incription) .

Tel.: (514) 725-2387



## UNE SOCIÉTÉ POUR NOS DROITS

### Offre éducative et offre d'information en milieu communautaire

L'équipe de l'Éducation et de la Coopération de la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)** offre gratuitement des ateliers et des ressources pédagogiques portant sur les droits de la personne en milieu communautaire. Ces ateliers s'adressent aux formateurs, intervenants communautaires, policiers, conseillers et intervenants interculturels, agents multiplicateurs menant un projet de défense des droits et libertés ou d'éducation en matière de droit à l'égalité ou à ceux qui souhaitent élaborer de tels projets. L'objectif est de promouvoir une culture des droits et des libertés au sein de la société québécoise.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Internet de la Coopération de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à l'adresse suivante : [www.cdpedj.qc.ca](http://www.cdpedj.qc.ca)

Pour recevoir des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Lucie Laliberté au (514) 873-5146 ou 1 800 361-6477 ou par courriel :

[lucie.laliberte@cdpedj.qc.ca](mailto:lucie.laliberte@cdpedj.qc.ca)

Pour une session d'information sur la Charte « À la découverte des droits et libertés », vous pouvez communiquer avec Danielle Robichaud au (514) 873-5146 ou par courriel : [danielle.robichaud@cdpedj.qc.ca](mailto:danielle.robichaud@cdpedj.qc.ca)

## DES MANNEQUINS HORS DU COMMUNS

### L'incapacité peut-elle être sexy?

Le photographe **JES Sachse** nous donne sa réponse en images remettant ainsi en question les clichés traditionnels de beauté. Les astuces habituelles du marketing simpliste des grandes marques de vêtements américaines sont ainsi bousculées.

Ce choix provocateur suscite une réflexion profonde. Les personnes handicapées existent à part entière, mais elles sont trop souvent cachées ou exclues de plusieurs milieux. Utiliser le milieu de la mode pousse à l'extrême ce paroxysme puisque le physique de ces personnes est directement mis en avant de la même façon que les mannequins stéréotypés dont nous avons l'habitude de voir. Ces clichés choquent les gens. Ce sont des photos qui permettent de faire réfléchir sur l'existence, sur la condition et sur la beauté de ces personnes.



Rappelons que JES Sachse est un étudiant d'université canadien de 25 ans vivant lui-même avec une anomalie génétique rare connue sous le nom de « syndrome de Citoyen d'honneur-Sheldon ».



## « SA MALADIE MENTALE VA ME RENDRE FOU »

### 18<sup>e</sup> campagne d'information et d'éducation de la FFAPAMM

Une personne atteinte de maladie mentale influence bien souvent la vie de son entourage proche. C'est la plupart du temps un investissement lourd associé à des contraintes difficiles à assumer. C'est pourquoi la **Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM)**, comptant 40 associations-membre active depuis 25 ans, a choisi ce slogan frappant : « Sa maladie mentale va me rendre fou ». C'est à l'aide de son nouveau microsite « [Avantdecraquer.com](http://Avantdecraquer.com) » que la FFAPAMM a lancé sa 18<sup>e</sup> campagne d'information et d'éducation aux maladies mentales.

Avant de  
craquer.com



Cette campagne a pour but de comprendre le découragement, la détresse et les contrariétés ressenties par certains membres de l'entourage des personnes atteintes de maladie mentale a pour but d'inciter les gens à faire appel à eux lorsqu'ils décèlent les moindres symptômes d'un trouble mental chez un proche.

Pour connaître l'association membre la plus près de chez vous, composez le **1 855 CRAQUER (272-7837)** ou visitez le microsite de la FFAPAMM, [Avantdecraquer.com](http://Avantdecraquer.com)

# CONVENTION PSOC

## UNE HISTOIRE À SUIVRE...

En septembre dernier, la **Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)** et la **Coalition des Tables Régionales d'Organismes communautaires (CTROC)** ont pris une position commune, soit que la deuxième version de la convention (reçue en juin) était inacceptable. Des modifications à apporter au projet de convention ont été présentées le 17 octobre dernier, dans le cadre d'une rencontre du Groupe de travail. Les représentantes et représentants du MSSS et des agences ont alors pris conscience de l'ampleur des changements demandés.

### **Deuxième version allégée, mais tout aussi... inacceptable !**

Même si d'importantes modifications au projet initial de convention ont été apportées par le MSSS et les agences en réponse aux demandes formulées par le mouvement communautaire suite à la campagne « Non à la convention PSOC », le projet impose malheureusement toujours des règles dangereuses pour les organismes communautaires.

### **Vigilance, solidarité et mobilisation !**

La campagne « Non à la convention PSOC » a été un vif succès et a permis d'avoir un rapport de force et d'obtenir des gains importants (constitution d'un Groupe de travail, report de la mise en application de la convention). Cette campagne a aussi permis aux organismes de défendre, ensemble, leur autonomie.

Afin de maintenir notre rapport de force dans ce dossier, il est essentiel que les organismes restent solidaires, mobilisés et vigilants. Plusieurs mois nous séparent d'avril 2012 et les travaux ont toujours cours. Il faudra notamment réagir lorsque nous saurons ce que le MSSS et les agences auront retenu des propositions soumises le 17 octobre. Nous serons alors devant ce qui pourrait s'appeler une troisième version de la convention PSOC.

# NOUVELLES DE LA TRPOCB

## GAINS IMPORTANTS POUR LES ORGANISMES SUBVENTIONNÉS PAR LE MSSS ET LES AGENCES

Lors de son passage en Commission parlementaire le 13 octobre dernier dans le cadre du projet de loi 16, la **Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)** — où la coordonnatrice du RQPC est membre du conseil d'administration — a présenté son mémoire et a convaincu le ministre Vien d'apporter deux modifications importantes pour nos membres à l'article 338 de la LSSSS :

1. Que l'obligation de tenir une séance publique d'information soit retirée de l'article 338 de la Loi sur les Services de Santé et les Services sociaux (LSSSS) en raison des effets néfastes sur les organismes communautaires d'une telle obligation. La première tentative pour faire retirer cette obligation date de 1998;

2. Que la date limite pour transmettre les documents de la reddition de compte soit au plus tard 3 mois après la fin de l'année financière de l'organisme au lieu du 30 juin. Cette modification permettra aux organismes communautaires de choisir la date de leur année financière en fonction de leur réalité et non pour se conformer aux exigences de leur bailleur de fonds.

Une fois le projet de loi 16 adopté au cours de la présente session parlementaire, le nouvel article 338 se lira donc ainsi :

«338. Tout organisme communautaire ou tout regroupement provincial qui reçoit une subvention dans les cas visés aux articles 336 ou 337 doit, dans les trois mois suivant la fin de son année financière, transmettre le rapport de ses activités et son rapport financier à l'autorité de qui il a reçu une subvention.»

La Table a également demandé à ce que les organismes communautaires ne soient pas pénalisés s'ils n'ont pas fait de séance publique d'information pour 2011, étant donné que la modification de l'article 338 était en cours. Nous vous tiendrons au courant des développements sur ce point.

Savourez cette victoire tant attendue!

LM

# NOUVELLES DES MEMBRES DU RQPC

## LA BELGIQUE NOUS REND VISITE !

### Une visite bien spéciale : la Belgique échange avec le Québec

Le 24 octobre dernier, l'équipe du **Ricochet** terminait leur visite au Québec au Regroupement québécois du parrainage civique. Gwenaëlle Francis, accompagnatrice, Mélanie Lecomte, intervenante et agente de communication, et de Christophe Matéi, coordinateur, étaient ravis de leur séjour en terre québécoise, car ils ont pu rencontrer plusieurs organismes membres du RQPC et ont été chaleureusement accueillis partout.



Dans l'ordre habituel : Mélanie Lecomte, Lucille Méthé, Gwenaëlle Francis et Christophe Mathéi.

Lors de leur passage aux bureaux du RQPC, leur conviction était plus palpable que jamais : « Avant tout, je crois au parrainage civique parce qu'il rend possible une activité de loisir entre une personne bénévole et une autre atteinte de difficulté, l'aidant ainsi à mieux s'intégrer socialement », a affirmé M. Matéi, coordinateur du Ricochet.

La coordonnatrice du RQPC, Lucille Méthé, s'est elle aussi réjouie d'une telle visite : « Je suis franchement ravie. Le Québec a inspiré la naissance du mouvement du parrainage civique en Europe. Nous constatons que le travail effectué depuis plus de 15 ans par Le Ricochet est formidable. Leur rayonnement là-bas est incroyable, et c'est pour nous une inestimable source de fierté ».

## UN «COUP DE FIL» POUR TOUS!

### Une ligne automatisée aux Marronniers



Le **Parrainage civique les Marronniers** a lancé son projet « Coup de fil » le 27 septembre dernier.

Ce projet novateur vise principalement à améliorer la diffusion de l'information s'adressant à leurs membres. Plus encore, il permet aux membres, principalement à ceux qui ont des difficultés de lecture, d'obtenir des nouvelles du PCM ainsi que sur les activités, et ce, de façon autonome.

En composant le numéro de téléphone, les personnes qui manifestent le désir d'obtenir de l'information sont dirigées vers une ligne automatisée et strictement informative où toutes les informations concernant les activités du PCM, les projets, les imprévus, etc. sont accessibles.

La ligne est en fonction à toutes heures du jour et les mises à jour d'information se feront régulièrement!



# Regroupement québécois du **PARRAINAGE CIVIQUE**

**Regroupement québécois du parrainage civique  
(1-877-PARRAIN)**



**Lucille Méthé**

**Coordonnatrice**

[directiongenerale@parrainmarraine.com](mailto:directiongenerale@parrainmarraine.com)



**Francis Halin**

**Agent de communication**

[communications@parrainmarraine.com](mailto:communications@parrainmarraine.com)



**Anne Silbert**

**Secrétaire administrative**

[info@parrainmarraine.com](mailto:info@parrainmarraine.com)

**PARRAINMARRAINE.COM**

2349, rue de Rouen, 4<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) - H2K 1L8

Téléphone : (514) 289-1161

Télécopieur : (514) 289-1963

Sans frais : 1 877 727-7246

